SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Louis-Christophe Catteville, lieutenant officierpayeur au 1er régiment d'artillerie.

(Voir le No 318 de la Chambre des Représentants, session 1843-1844.)

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Christophe Catteville a adressé une pétition à la Chambre des Représentants, le 8 août 1843, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né à St.-Victor-l'Abbaye, Département de la Seine inférieure en France, le 23 juin 1794.

Etant entré au service de son Pays, il obtint son congé en 1814.

En 1832 il entra dans l'armée Belge comme sous-lieutenant officier payeur; il est aujourd'hui lieutenant officier-payeur dans le premier régiment d'artillerie.

Ses chess rendent les meilleurs témoignages de son zèle et de sa conduite. Sa demande a été prise en considération, dans la Chambre des Représentants, par 44 suffrages contre 4.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.